

<http://lipietz.net/A-propos-de-la-canicule>

Intervention en séance plénière

A propos de la canicule

- Député européen (Verts, France) - Grandes batailles - Changement climatique-effet de serre -



Date de mise en ligne : lundi 1er septembre 2003

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, mes chers collègues,

Comme l'a dit le Commissaire Barnier, il est important que l'Union affirme sa solidarité vis à vis des pays touchés dans leur stock forestier et leurs production agricole, mais en même temps il serait très grave de réduire la catastrophe écologique de cet été aux pertes économiques qu'elle a entraînées (même si l'importance de ces pertes sera sans doute l'argument décisif pour s'attaquer enfin à l'effet de serre !). C'est d'abord une énorme catastrophe humanitaire équivalente à dix fois les attentats du 11 septembre.

En fait, il s'agit de la première grande catastrophe à la fois économique et humanitaire provoquée par la dérive climatique dans la zone tempérée. Et cette dérive climatique est venue croiser une autre tendance également catastrophique : le développement d'une population de plus en plus isolée quoique de plus en plus dépendante, parce qu'âgée.

Je laisse à mes collègues Verts le soin de développer les urgences absolues qui découlent de cette épouvantable expérience, de cette condamnation de notre modèle de développement : la nécessité d'accélérer Kyoto, le rejet d'une relance économique fondée sur un programme autoroutier, le discrédit du nucléaire (fragilisé par la chaleur et la sécheresse) comme alternative aux énergies fossiles, l'obligation d'adapter notre flore et notre habitat aux changements déjà subis.

Mais tout aussi important est l'adaptation de notre système sanitaire et de nos réseaux de solidarité sociale afin de protéger nos aînés contre le choc climatique.

Le relâchement des liens familiaux, y compris géographiques, dus à l'individualisation de nos sociétés et à la mobilité croissante, est un phénomène largement irréversible et pas toujours négatif. Nos aînés, nous mêmes demain, pourront y faire face, à condition que des services d'intérêts généraux soient développées en compensation, soit dans le secteur public, soit dans le tiers secteur associatif et coopératif.

Si la France a été particulièrement touchée, n'est ce pas d'abord parce que depuis 2 ans les subventions aux associations qui gèrent les maisons de retraites ont été divisées par deux, comme ont été réduites les allocations d'aide aux personnes dépendantes ?

C'est la raison pour laquelle nous demandons à la Commission d'entreprendre la rédaction d'un livre vert sur la protection des personnes âgées contre les risques climatiques et plus généralement sanitaires, en s'appuyant sur les meilleurs pratiques européennes.

Voici la [résolution proposée par les Verts](#) et [celle finalement adoptée](#).

Post-scriptum :

Voir [présentation de la situation](#).